

tionnelles dans les intérieurs, où généralement les hauteurs d'étages même les interdiraient pour des portes qu'on voudrait tenir larges.

Et la proportion redevient haute, plus haute même que dans la porte monumentale, pour nos plus petites portes : les portes à un vantail, et plus particulièrement les plus modestes. C'est qu'ici c'est la hauteur qui ne peut guère varier ; il faudra toujours au minimum qu'on puisse passer sans courber la tête : mettez deux mètres au minimum. Si votre porte n'a que 0^m 70 ou 0^m 80 de large, vous voyez que sa proportion est plus haute que celle de la porte de Tivoli que je vous citais tout à l'heure.

Ainsi, proportions élevées pour les portes monumentales, proportions moyennes, et parfois basses, pour les grandes portes ordinaires, de nouvelles proportions très élevées pour nos plus petites portes, voilà ce qu'indique la nécessité. A l'étude appartiendra la mission de spécifier chacune suivant sa destination, en motivant ainsi la proportion par le caractère.

Beaucoup de ces considérations s'appliqueront aussi aux fenêtres. Ainsi, les grandes fenêtres de la Cour du Louvre (fig. 64), si monumentales, ont une proportion de 2,43 entre

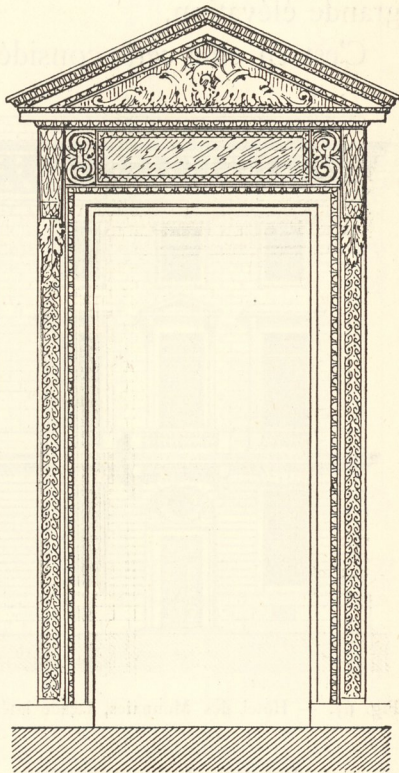


Fig. 64. — Fenêtre de la Cour du Louvre.
1^{er} Étage.